

# Les progrès de la prévention

... en chiffres et en actions



RÉSEAU  
**présanse**



# DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL EN PROGRESSION

**Les Actions en Milieu de Travail (AMT)** sont des interventions préventives menées par les Services de Prévention et Santé au Travail (SPSTI) au sein des entreprises adhérentes pour y identifier les risques et expositions potentielles.

- > *Analyse des conditions de travail*
- > *Conseil en substitution de produits chimiques*
- > *Diagnostic par entretien*
- > *Préconisation d'équipements de protection collective*

**716 000**  
actions en milieu de travail réalisées en 2023

**+18%**  
de Fiches d'Entreprise réalisées entre 2022 et 2023

**+16%**  
d'adhérents couverts par une Fiche d'Entreprise de moins de 4 ans

**Un maillage de proximité au service de millions de travailleurs**

<b>18,6 millions</b> de travailleurs suivis par les SPSTI en 2023	<b>1,5 million</b> d'entreprises suivies, dont 78 % de TPE (-10 salariés)	<b>903 506</b> salariés supplémentaires suivis en 1 an* (+5,1%)
--	--	--

*Un réseau présent sur l'ensemble du territoire, métropolitain et ultramarin, pour un accompagnement de proximité, au plus près des réalités des entreprises.*

\* Entre 2022 et 2023.  
Sources : Rapport Direction Générale du Travail – L'activité des services de prévention et de santé au travail en 2023 - Chiffres clés 2023-2024 – Présance

## UN SUIVI INDIVIDUEL ADAPTÉ AUX SALARIÉS

**Le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs** est un processus personnalisé visant à surveiller et préserver la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel. La périodicité des visites de suivi est déterminée par le médecin du travail, à l'intersection des risques associés au poste et de la santé globale du salarié.

- Visite d'information et de prévention réalisée avant l'embauche ou avant la fin de la période d'essai
- Visite de reprise
- Visite à la demande
- Visite de mi-carrière, etc.

**+19%**  
de visites réalisées  
par les infirmiers

**669 100**  
préconisations et conseils  
aux adhérents pour aménager  
le poste de salariés

**8,68 millions**  
de visites  
visite d'embauche, visite périodique,  
visite de reprise, visite de pré-reprise,  
à la demande

## UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

**La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)** englobe l'ensemble des dispositifs et accompagnements destinés aux salariés dont la situation de vulnérabilité (maladie, incapacité d'origine professionnelle ou non) pourrait compromettre la continuité de leur activité professionnelle.

- Adaptation du poste ou du temps de travail
- Aide technique (prothèses auditives), aide sociale
- Rééducation professionnelle en entreprise...

**170 000**  
salariés accompagnés  
dans le cadre de la Prévention  
de la Désinsertion Professionnelle

**150**  
cellules PDP

**+15,7%**  
d'orientations  
vers des partenaires externes :  
Carsat, CapEmploi,  
Agefiph/Cheops

## Satisfaction bénéficiaires

Une pertinence  
de l'action confortée  
par le retour des  
bénéficiaires



**92%**  
des salariés suivis  
se disent satisfaits  
des services rendus,  
parmi ceux ayant  
bénéficié d'un  
service du SPSTI  
dans l'année



**90%**  
des entreprises  
satisfaites  
des services reçus,  
parmi  
celles ayant  
bénéficié  
d'un service  
du SPSTI  
dans l'année



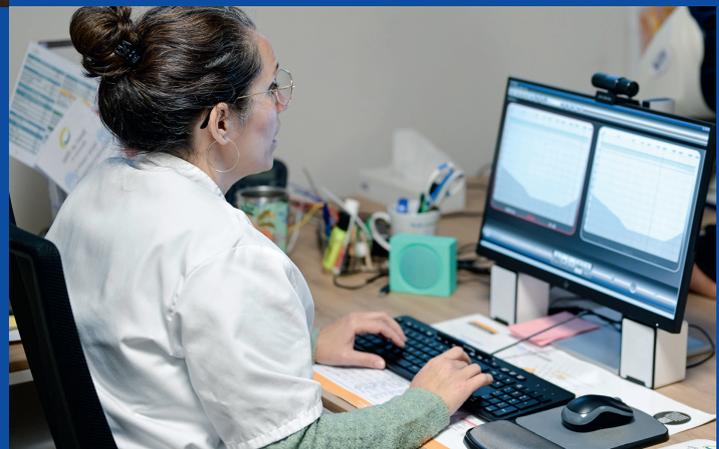
**172**  
SPSTI  
(dont 12 BTP)

**18 776**  
collaborateurs



**11 020**  
points de consultations  
(centres fixes, annexes, unités mobiles)

**350 000**  
téléconsultations par an



Pour en savoir plus :

RÉSEAU  
**présanse**



presanse.fr